

Carnet de notes



Audience à la...

DDSP 35

Mardi 3 juillet 2018

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNSA
a
Police

Mardi 3 juillet 2018, une délégation UNSA Police, composée de Philippe Cavanac, délégué zonal Ouest, Christophe Le Jan, délégué départemental 35 et délégué de Fougères, Olivier Le Duff, délégué départemental adjoint 35 et délégué de Rennes, et François HIREL, délégué de la sûreté départementale de Rennes, a été reçue en audience par M. Patrick Chaudet, directeur départemental de la sécurité publique d'Ille-et-Vilaine, coordonnateur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, à Rennes.

Les points abordés :

Effectifs

Évolution des effectifs rennais :

Les renforts attendus sur Rennes pour le 1^{er} septembre prochain, de l'ordre de 10 fonctionnaires, permettront de renforcer en priorité le SIAAP ; une attention particulière selon un ordre de priorité sera portée à certains services déficitaires (CDI...).

Un renforcement des capacités opérationnelles sur le terrain sera privilégié.

Cycle de travail

Cycle de travail et contraintes opérationnelles :

La phase expérimentale pour la vacation forte donne entière satisfaction aux effectifs du roulement, hormis le choix du bornage horaire et la fin de vacation tardive (23 H).

La conciliation de la qualité de vie avec la prévention des risques psychosociaux pour les agents pourrait être davantage améliorée sur Rennes, malgré les contraintes opérationnelles de voie publique.

L'optimisation des capacités de formation par le CDSF est totale, le jeudi pour le service général de nuit et le vendredi pour le service général de jour : aucune marge de manœuvre n'est envisageable actuellement pour accentuer un renforcement supplémentaire des sessions de formation.

Un rappel sur la cohérence dans le suivi des fiches techniques d'occupation de la voie publique sur la vacation forte est demandé, car en décalage avec les exigences opérationnelles. Une meilleure responsabilisation et bienveillance sera demandée auprès de l'échelon intermédiaire dans le suivi des actions.

Le recours à la réserve civile pour assurer certaines missions redondantes est à poursuivre.

UNSA Police, autonome & indépendant

Matériel

Matériel :

Le plan de renouvellement des véhicules sur le département en 2018 se définit comme suit : pérenniser les limites d'usage => 10 ans et 200.000 kms.

Inadaptation des véhicules de marque Skoda aux missions dévolues (hauteur d'accès et place intérieure disponible) => remplacement prévu par des véhicules Citroën Berlingo.

Budget

Budget alloué dans la mise en œuvre du plan sécurité publique au niveau départemental :

La prise en charge des IPM dans les locaux de police n'est pas réalisable sur Fougères ; aucune convention ne peut-être signée avec des cabinets de médecine privée ou de type SOS Médecin, faute d'existence, et éviter ainsi les attentes au CHU lors de la délivrance des certificats de non hospitalisation.

Stationnement

Stationnement des agents > HP Rennes :

La solution alternative envisagée par Rennes Métropole auprès de Citédia, afin de souscrire des abonnements dans le parking Arsenal, doit être réétudiée par la DDSP.

Il s'agit d'obtenir des places supplémentaires de stationnement au bénéfice des effectifs de police rennais.

La répartition des places entre les différents services pourrait être envisagée dans le «silo», pour permettre à un maximum d'agents de bénéficier d'une possibilité de stationnement.

Un projet de 40 places reste à l'étude sur la pelouse du monument aux morts ; en attente d'une validation de déblocage financier auprès du SGAMI, qui devra avant tout définir des priorités de ventilation budgétaire.

Métier

Recentrer la sûreté départementale sur son cœur de métier :

Le quotidien des procéduriers est trop éloigné d'une valorisation du traitement judiciaire et d'un recentrage des missions ; l'impression globale des agents étant de passer au second plan des priorités : nécessité de simplification des procédures, des tâches administratives et de dossiers trop nombreux en interne.

A notre demande, un bilan de l'activité et des moyens sera donc opéré prochainement pour ce service.

Fougères

Dysfonctionnements au commissariat de Fougères :

L'optimisation des moyens humains imposée aux brigades de roulement sur la CSP de Fougères met les effectifs sous tension.

Cette pratique nécessite un taux de présence anormal au sein des unités d'intervention et de police secours, de jour et de nuit, pour atteindre jusqu'à 84 % de présents.

Cette situation, subie depuis plusieurs mois, perdure faute d'effectifs opérationnels suffisants.

En l'absence de solutions jusque-là obtenues, des propositions concrètes ont été émises par notre organisation afin d'envisager une réflexion sur un nouveau mode de fonctionnement des services.

Des dispositions plus efficaces seront apportées au fonctionnement de ce commissariat. Une communication spécifique suivra.

=> Se rapprocher de vos délégués :

- Pour un détail précis sur la gestion des personnels (mercato de septembre), des matériels et des services;
- Pour les dossiers individuels (félicitations, art.36, dotations PRE...).

« Nous avons souligné les priorités d'organisation des services de police sur l'Ille-et-Vilaine et des missions opérationnelles en particulier, que nous avons pu exposer auprès du directeur départemental dans le cadre d'un dialogue social constructif.

Le but étant de parvenir à mener des dossiers essentiels à leur terme et répondre aux attentes locales. »

Philippe Cavanac
Délégué région Ouest